



COMPTE-RENDU DU BUREAU du CONSEIL DE QUARTIER
Le Lac, l'Epend, La Cruzillère, l'Epan, La Bareusie Beaulieu, Sainterie
du 17 mai 2022

Présents :11 présents

ORDRE DU JOUR :

- **Retour sur le compte rendu précédent**
- **Présentation du dispositif « Voisins Vigilants »**

Rappel du dispositif « Voisins Vigilants »

En juin 2011, l'Etat a envoyé un courrier aux communes pour les sensibiliser sur ce dispositif.

Actuellement, 5 panneaux sont installés sur le secteur de Joué-lès-Tours.

Pendant deux ans, en raison du COVID, l'action a été figée.

6 mois sont nécessaires pour que l'action aboutisse pour un ensemble de rues. Il faut plusieurs signatures : celle du Préfet, du Commissaire de police et du Maire. Ensuite, s'installe une participation des habitants à la sécurité de leur quartier.

Cette action n'est pas uniquement utile pour les cambriolages mais aussi pour le bruit, les décharges sauvages...

Cela permet également de renouer des liens sociaux avec les autres habitants.

Les retours sont bons car il est constaté une baisse significative de la délinquance dans les quartiers bénéficiant de cette action.

Pour en bénéficier, tout un travail est fait en amont. L'élu collecte les informations, en parle à la Police municipale et la Police nationale afin de déterminer le secteur (entre 100 et 120 habitations individuelles). A la suite, un référent de quartier est nommé qui collecte les informations

Voiries

Numéro / Nom de rue	Nature du problème	Proposition	Retour des services
Rue de l'Opale	Pas d'éclairage, un courrier a été adressé au contact du propriétaire	Demande d'éclairage public	Réponse au prochain bureau

Environnement

Numéro / Nom de rue	Nature du problème	Proposition	Retour des services
Au niveau de la passerelle, sur le trottoir côté Ballan		Entretien	Réponse au prochain bureau

Autres

Numéro / Nom de rue	Nature du problème	Proposition	Retour des services
L'Epan		Boîte à livres endroit à définir	mise en place prochainement
Collège Beaulieu		Boîte à livres à mettre en place. Une convention avec le collège Beaulieu va être établie	En cours

Questions / réponses diverses

Ouverture de la baignade : cette année, un test est fait le 18 mai

Les nids de chenilles processionnaires autour du lac ont été supprimées manuellement cet hiver et un traitement est réalisé en juin pour lutter contre la reproduction.

Le panneau d'interdiction aux véhicules de plus de 3.5 T, avenue du Lac au carrefour avec le boulevard des Bretonnières, est en commande

30 marquages au sol seront réalisés.

Dans certains quartiers, les décorations de Noël ne sont pas enlevées pour limiter les coûts.

Tour de table :

La sortie des eaux pluviales a été réparée.

L'arrêt de bus, face au garage Gayout, a été supprimé.

Le bureau est ravi de l'extension du terrain de pétanques dans le parc Georges Brassens.

Demande si la caméra arrive à capter ce qui se passe sur la passerelle. Pas possible à voir avec Ballan-Miré.

Il est demandé la possibilité de faire un beau terrain de pétanques au lac en agrandissant celui existant.

Qu'en est-il de l'aménagement de la rue de Bel Air ?

Existe-t'il un arrêté pour l'utilisation de l'eau ?

Rappel de Sandrine Fouquet sur le fonctionnement financier du conseil de quartier. Il est fait d'un budget global pour l'ensemble des quartiers de 100 000 € ce qui représente 14 000 € par quartier. Les gros projets sont financés par la Ville mais les petits projets sont pris sur le budget des conseils de quartiers comme par exemple pour 2023 le budget peut être utilisé pour agrandir le terrain de boules du lac et la mise en place de la boîte à livres de l'Epan.

Prochain bureau :

Jeudi 29 septembre 2022 à 19 h 00
Salle Acajou de l'Espace Clos Neuf

Bonne vacance à toutes et à tous